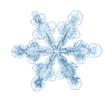
Le Gallichan

FÉVIER 2017

FÊTE DES NEIGES DE GALLICHAN



Le samedi, le 11 mars prochain,
se tiendra la fête des neiges de Gallichan.
Petits et grands, sortez le nez dehors,
apportez patins, luges,
traîneaux, raquettes,
tuques et mitaines
et
venez fêter l'hiver!

Programme de la journée ... page 7

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

168, chemin de Gallichan C.P. 38, Gallichan, (Québec) J0Z 2B0

Tél.: (819) 787-6092 Fax: (819) 787 6015

Courriel: gallichan@mrcao.qc.ca Site Internet: www.gallichan.ao.ca

LA MUNICIPALITÉ

Maire: Henri Bourque

Les conseillers :

Siège #1 : Serge Marquis Siège #2 : Claude Bourque

Siège #3 : Francine Lehouiller Siège #4 : Diane Cossette

Siège #5 : Réjean Breton Siège #6 : Luc Adam

Directrice générale et secrétaire-trésorière Johanne Shink

Adjointe à la direction générale

Monique Coulombe

Inspecteur municipal

Richard Vallières

Courriel: inspecteurgallichan@outlook.com

Site Internet: www.gallichan.ao.ca

Courriel: gallichan@mrcao.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

MARDI: 13h15 à 16h

MERCREDI, JEUDI, et VENDREDI:

9h à 12h et de 13h15 à 16h

Le CACI et la municipalité mettent à votre disposition :

un Service Internet haute vitesse et des ordinateurs récents localisés dans la salle du Club Les Retraités de l'Île et au bureau municipal

MARDI: 13h15 à 16h

MERCREDI: 09h à 12h, 13h15 à 16h et 19h à 20h

JEUDI: 09h à 12h 13h15 à 16h

VENDREDI: 09h à 12h 13h15 à 16h



Le Conseil municipal en bref ...

Lors de la séance ordinaire du 7 février 2017, le Conseil a...

- ⇒ autorisé le prêt du Bureau municipal pour le 20^e téléthon La Ressource
- ⇒ autorisé le prêt de locaux pour les activités scolaires du vendredi 3 mars 2017
- ⇒ autorisé l'inscription au projet « Mai—Mois de l'arbres»
- ⇒ autorisé la demande de subvention pour le financement du futur Centre communautaire
- ⇒ adopté une résolution d'appui à l'organisme « Pour un Québec en santé»
- ⇒ approuvé l'adhésion de la municipalité, à la Coopérative d'information municipale et désigné le maire comme représentant et signataire pour la municipalité
- ⇒ supporté la demande de Samuel G. Boissé dans sa demande d'aliénation de terrain à la CPTAQ
- ⇒ autorisé la directrice générale à suivre la formation en RCR le 17 mars 2017
- ⇒ autorisé le maire à signer le bail #2016-054 pour la gestion du domaine hydrique de l'état et autorisé le paiement les frais
- ⇒ appuyé la demande de renouvellement des sablières #5 519 744 et 5 519 974 appartenant à André Carbonneau auprès de la CPTAQ
- ⇒ supporté la démarche de l'organisme Bassin versant de la Jamésie pour la protection des cours d'eau contre l'envahissement des espèces exotiques

Prochaine séance du Conseil : le 9 mars 2017 à 19h00

De Mathieu Ricard

Le bonheur est le résultat d'un mûrissement intérieur. Il dépend de nous seuls, au prix d'un travail patient, poursuivi de jour en jour. A long terme, le bonheur et le malheur sont donc une manière d'être ou un art de vivre. 55

Le maire vous informe...

Janvier fût plutôt calme au niveau du développement des différents dossiers.

Centre communautaire

Nous éprouvons différents problèmes reliés au système de chauffage. Ceux qui fréquentent le Centre, ont pu le constater puisqu'il est très difficile de maintenir une température stable.

Le bâtiment est chauffé via deux bouilloires électriques. L'eau chaude circule dans les tuyaux par l'entremise de pompes de circulation. À l'automne 2016, nous avons constaté qu'une des bouilloires était défectueuse. Les éléments chauffant étaient brulés et le circuit électronique qui contrôle la bouilloire était défectueux.

Depuis plusieurs années le système de chauffage fonctionnait avec l'eau de l'aqueduc. Des déchets occasionnés à la corrosion obturaient la libre circulation de l'eau. Les tuyaux ont été nettoyés et l'eau a été remplacée par du glycol.

Au début février, une des pompes de circulation est défectueuse. Elle devrait être remplacée d'ici la fin du mois de février.

Aide aux jeunes



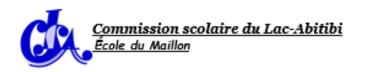
La Commission des loisirs de Gallichan donne 50.00 \$
par jeune de moins de 18 ans pour aider à défrayer
le coût d'inscription pour des activités de loisirs,
soit sportive ou culturelle, à l'extérieur de la municipalité.

L'aide ne peut excéder 50.00 \$ par année.

Une preuve valide doit être fournie.







PÉRIODES D'INSCRIPTION

Veuillez prendre note que les périodes d'inscription pour l'année scolaire 2016-2017, Passe-Partout (enfant qui aura 4 ans au 30 septembre 2017), préscolaire (enfant qui aura 5 ans au 30 septembre 2017) et primaire se dérouleront :

Du 6 au 24 février 2017

Vous devez vous présenter au pavillon de Sainte-Germaine-Boulé selon l'horaire suivant : 8h à 12h et 13h à 16h. Par contre, si votre enfant fréquente la Passe-Partout cette année, l'inscription pour le préscolaire se fera pendant l'une de vos rencontres avec M. Luc Côté.

Vous devez avoir en votre possession le certificat de naissance de l'enfant (format incluant le nom du père et de la mère).

Pour de plus amples informations, vous pouvez rejoindre le secrétariat au numéro de téléphone suivant : 787-6437, poste 1 2750

Nous vous remercions de votre collaboration !

Mario Matte Directeur

197, rue Roy C.P. 26 ◆ STE-GERMAINE BOULE (QUEBEC) JOZ 1M0 ◆ TELEPHONE : (819) 787-6437 ◆ TÉLÉCOPIEUR : (819) 787-6037 ◆ Courriel : boule@csdla.qc.ca

Super après-midi Bingo « Tupperware »



Au bénéfice de la Fabrique de St-Laurent de Gallichan

Dimanche, le <u>19 février</u> 2017 à <u>14h00</u> Au sous-sol de l'église de Gallichan

Venez nous encourager, découvrir et gagner de nouveaux produits pratiques et durables.

Coût de la carte à l'entrée: 10.00\$

Cartes supplémentaires: 1.00\$/ carte

Une invitation de votre Fabrique et

des conseillères Tupperware : Sonia Rivard et Anick Pigeon

FÊTE DES NEIGES DE GALLICHAN





Le samedi, le 11 mars prochain, se tiendra la fête des neiges de Gallichan. Petits et grands, sortez le nez dehors, apportez patins, luges, traîneaux, raquettes, tuques et mitaines et venez fêter l'hiver!

Horaire de la journée :

10h30 : Randonnée de raquettes dans un boisé au 490, rang de la baie de Gallichan, chez Carole et Émilien Larochelle. Des affiches seront installées afin que vous puissiez vous stationner en toute sécurité dans le rang.



Midi: Dîner au club des chevaliers D'Iberville.

Repas à la carte sur place ou apportez votre lunch!

13h00 à 14h30 : Activités à la patinoire du village.

Apportez vos patins et bâtons de hockey!

Café et chocolat chauds servis sur place gratuitement.



Tournois de cartes à salle du Club et jeux de société.

Glissade dans la côte. Apportez vos traîneaux.

15h00 à 16h00 : tire sur la neige gracieuseté du Club des Chevaliers d'Iberville.

17h30 : souper (lasagne, salade César, desserts)

18h30 : soirée «lipsing» pour les jeunes





Coûts du souper : gratuit pour les moins de 5 ans



5 à 12 ans : 4.00 \$ 12 ans et plus : 8.00 \$

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE !!!



Groupes d'actions bénévoles en maintien à domicile d'Abitibi-Ouest

Accompagnement transport bénévole

Le transport bénévole est utilisé si aucun membre de la famille et aucun autre moyen de transport ne peuvent être utilisés.

Qui y a droit?

Personnes de 65 ans et plus.

Résidents à domicile ou dans une résidence à but non lucratif.

Qui n'a aucune autre personne disponible dans son entourage immédiat; conjoint, enfant.

Qui a besoin d'être accompagné dans toutes les étapes de son déplacement.

Quels types de déplacements ?

Rendez-vous avec un professionnel, un spécialiste; physique ou psychologique.

Pour tout autre groupe dont l'accréditation est reconnue;
 chiropraticien, physiothérapeute, acupuncteur, etc..

Pour rendre visite à un conjoint, enfant, père, mère hospitalisé ou hébergé; une preuve de visite doit être fournie.

Dans toute la région de l'Abitibi- Témiscamingue; La Sarre, Amos, Val-d'Or, et Rouyn–Noranda.

Procédure:

- 1 <u>Le participant adresse une demande d'accompagnement transport au responsable du</u> jumelage local qui détermine son admissibilité.
- 2 Le responsable du jumelage recherche le bénévole disponible, <u>ce n'est pas au participant de faire la recherche.</u>

Le responsable du jumelage <u>peut essayer de vous joindre avec une personne de votre choix</u> si c'est juste pour les autres bénévoles.

<u>Le bénévole doit avoir l'autorisation du responsable du jumelage avant de faire le voyage</u>, sinon, son transport ne lui sera pas remboursé.

- 3 <u>Le bénévole attitré communique avec le participant pour fixer l'heure du départ.</u>
 S'il y a annulation du voyage, le participant doit aviser le bénévole qui devait l'accompagner.
- 4 Le coût : <u>le participant paie 0.10 \$ du kilomètre au comité local</u> selon la chartre de kilométrage établie.

- 5 <u>Le participant peut-être accompagné par une autre personne</u> (conjoint) que le bénévole, aucuns frais supplémentaires.
 - Si l'accompagnateur est en mesure de conduire une automobile, la demande sera refusée.
- 6 Le participant doit faire preuve de courtoisie à l'égard des bénévoles.
- 7 Aucun pourboire n'est autorisé au bénévole.
- 8 S'il y a plainte, s'adresser au comité local ou au comité central.

Nouveau service:

Transport pour faire son épicerie une fois par mois dans une épicerie la plus près et au même tarif et même procédure que pour les besoins médicaux.

Besoin d'un ou une bénévole en transport!

Communiquez avec;

Suzanne Gagnon: 787-6943 Annie Bergeron: 787-2922 Denise Gosselin: 787-6019





Texte-hommage livré lors des funérailles de Théodore Denis à l'église de St-Laurent de Gallichan, le 19 novembre 2016

À notre ami Théo!



Vous avez remarqué que notre organiste n'est pas assis à sa place habituelle, et le connaissant comme je le connais, s'il n'est pas assis là, c'est vraiment qu'il en est empêché pour une raison que je qualifierais de majeure.

Si j'avais à utiliser un seul mot pour décrire sa personnalité, je choisirais le mot **solidarité** un bien petit mot où <u>charité</u> et <u>entraide</u> se mêlent pour en faire toute une vie de travail et de dévouement envers sa famille et sa communauté.

Demander à ses amis, les pompiers de Gallichan combien de fois il a réussi à faire fonctionner des véhicules ou des équipements qui auraient été considérés par d'autres hors d'usage, c'est répondre à la question. Il était également le porte-parole en prévention des incendies, la publicité de la brigade s'appuyait sur son image et sa réputation de sagesse et de prudence.

Il était très attaché à notre village et à ses habitants. D'ailleurs son implication et son militantisme dans à peu près toutes les organisations bénévoles du village étaient notoires. Fabrique, Chorale, Service incendies, Club de l'Âge d'Or, Commission des loisirs et j'en passe. Il prêchait par l'exemple quand il y avait une corvée ou qu'un équipement exigeait une réparation qui est-ce qu'on voyait arriver ? Notre Théo, peu importe la température avec ses outils et qui effectuait le travail. Je soupçonne même qu'en certaines occasions, il ait défrayé de sa poche des professionnels qu'il avait appelé à la rescousse quand le travail dépassait ses compétences. Son implication et son exemple ont sans doute incité d'autres personnes à suivre ses traces.

Il est assez rare qu'une personne fasse l'unanimité de son vivant, Théo était de cette race d'Abitibiens courageux qui ont ouvert notre région au 20e siècle.

Mais n'allez surtout pas croire qu'il passait son temps à travailler... il aimait la vie et trouvait toujours du temps pour s'amuser, se détendre avec ses amis... ses nombreux amis de partout en région.

J'aimerais attirer votre attention sur un aspect connu de sa vie... mais peut-être pas tant que ça ! C'était un artiste...un grand artiste! **Un artiste multidisciplinaire** car il avait plusieurs cordes à son arc notre Théo. Excellent musicien, un autodidacte... il pouvait jouer de plusieurs instruments. D'ailleurs, il s'est signalé dans de nombreuses compétitions de violoneux et les résultats qu'il a obtenus en sont une preuve irréfutable. Il savait aussi chanter, conter des histoires. À cet effet, j'ai eu le privilège d'assister à quelques-unes de ses prestations toujours

interprétées avec brio avec une mise en scène simple mais remarquable, surtout les costumes, pas beaucoup d'accessoires mais seulement l'essentiel.

Son implication dans la création et le fonctionnement de l'Association folklorique de l'A-T a favorisé la transmission de notre folklore et a ainsi permis à de nombreuses personnes de mieux connaître notre histoire ou encore d'exprimer leurs talents.

Nous devons avouer que nous avons tous abusé... mais avec son consentement, de sa disponibilité et de générosité.

C'était un homme <u>ingénieux</u>, un bricoleur <u>créatif</u>, <u>habile</u> et <u>pragmatique</u> qui était habitué à recycler et à redonner une vie ou une fonction à des mécanismes qui semblaient à première vue hors d'usage. Il est certainement un pionnier du recyclage et de la récupération.

Je me souviens qu'il avait fabriqué un <u>énorme violon</u> représentant l'Association folklorique de l'A-T. qu'il apportait lors des parades. Au 50e anniversaire de Gallichan il avait participé à un <u>concours de sculptures sur glace</u> en érigeant un camp en bois rond tout en glace, il avait d'ailleurs remporté le premier prix. Le splendide monument souvenir du 50^e en pierre des champs que vous pouvez voir en face de l'ancien presbytère de St-Laurent est une autre de ses réalisations. Si vous regardez en arrière de l'église, à votre droite en sortant, vous verrez une reproduction à l'échelle en carton de notre église, encore ses chefs d'oeuvre.

Le seul regret que je peux avoir aujourd'hui c'est de ne pas avoir davantage noté ou enregistré ce qu'il disait quand il racontait les débuts de la colonisation en Abitibi, rappelons-nous qu'il est arrivé à Gallichan à l'âge de 5 ou 6 ans. Malheureusement, toutes les fois qu'un pionnier disparaît c'est tout un chapitre de notre histoire qui disparaît avec lui.

Mais heureusement il n'était pas parfait, et oui, il avait de méchantes habitudes et je vais vous en citer une... une seule. Tous les étés, après avoir tondu sa pelouse, il avait l'habitude de la ramasser de la mettre en petit tas sur le bord de la route et d'y mettre le feu habituellement en fin de journée et la fumée se répandait inexorablement vers ses voisins dont bien sûr je faisais partie. Cette odeur de pelouse humide en combustion lente empestait notre environnement pendant de trop longue périodes.

Moi excepté... aujourd'hui, je n'ai jamais entendu personne le critiquer, car c'était un homme consciencieux, honnête, loyal, fidèle aux siens et aux autres. Son héritage marqué au sceau de la solidarité et de l'entraide restera à jamais gravé dans nos mémoires et dans l'histoire de notre communauté. Ce n'est pas sans raison qu'il a reçu en juin 2012 la médaille du lieutenant-gouverneur pour son implication bénévole dans notre communauté.

Diplômé de l'Université de la vie en Abitibi, il a par son exemple su redonner leurs lettres de noblesse aux "valeurs inutiles" qui nous ont été transmises par nos parents dont on se sert plus ou moins encore aujourd'hui..., soit, l'entraide, le partage, l'honneur, l'honnêteté.

Nous perdons un citoyen exemplaire. Je perds un voisin et un ami. Théo tu vas nous manquer mais grâce à des personnes comme toi nous pouvons envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

Bon vent pour ton dernier voyage et que Dieu soit avec toi!

Merci de votre attention!

Émilien Larochelle

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-LAURENT DE GALLICHAN

HORAIRE DES OFFICES:

- Célébration samedi 11 février à 19h00
- Messe samedi 18 février à 19h00
 - Pour le repos de l'âme de M. Théodore Denis par sa belle-sœur Mme Florence Gilbert-Trudel;
 - Pour le repos de l'âme de M. Roland Morin par la collecte aux funérailles;
 - Pour le repos de l'âme de Mme Marie-Jeanne Proulx-Royer par la collecte aux funérailles.
- Célébration samedi 25 février à 19h00
- Messe et célébration des cendres samedi 04 mars à 19h00
 - Pour le repos de l'âme de Mme Régina Lirette-Royer par la collecte aux funérailles;
 - Pour le repos de l'âme de Mme Marie Bédard-Shink par la collecte aux funérailles;
 - Pour le repos de l'âme de Mme Rachelle Verret par M. Guy Drouin.
- Célébration samedi 11 mars à 19h00

Bantême

Pour la préparation d'un baptême, on communique avec *Mme Carolle Rivard*, responsable au (819) 787-6279.

Funérailles

Pour la préparation de la messe et de l'hommage au défunt lors d'un décès, on communique avec <u>Mme Céline</u> **Denis**, responsable au (819) 787-6073.

Activités de financement

Dimanche, le 19 février 2017 à 14h00

→ Super après-midi Bingo TUPPERWARE ←
à la salle municipale au sous-sol de l'église

Dimanche le 9 avril 2017 à 19h30

BINGO JAMBON au sous-sol de l'église.

*Considérant que les bénéfices du Bingo Tupperware seront remis à la Fabrique, il n'y aura <u>pas de vente de</u> <u>billets</u> mais le <u>Bingo Jambon aura lieu comme à</u> <u>l'habitude</u> soit le dimanche 9 avril 2017.

MERCI à tous ceux qui participent aux différentes activités de la Fabrique tout au long de l'année! Votre implication est grandement appréciée!



RÉSULTATS DU BINGO DINDE

Le Bingo Dinde qui a eu lieu le dimanche 18 décembre 2016 a généré un bénéfice de 1 388,05\$.

Merci à nos commanditaires:

Municipalité de Gallichan
Cercle de Fermières de Gallichan
Les Chevaliers de Colomb
Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc.
Club les Retraités de l'île de Gallichan
Épicerie Marion et Fils Inc.
Les Serres Gallichan Inc.
L'Atelier du Verseau; M. Armel Breton
M. Fernand Mongrain
Anick Pigeon; Tupperware
Sonia Rivard: Tupperware
Famille Émilien Larochelle

MERCI également à tous ceux qui participent à la <u>vente de billets</u> et ceux qui les encouragent par l'achat de ceux-ci; votre participation représente une bonne portion des bénéfices de l'activité.

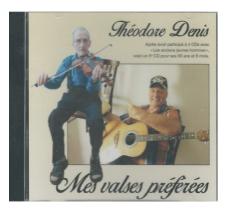
Voici les gagnants :

M. Réjean Larochelle : 50,\$
Mme Suzanne Coulombe : 75,\$
M. Raynald Daigle : 125,\$

Prix de présence :

M. Marcel Gosselin, Mme Daisy Gosselin et Mme Sonia Rivard.

<u>Président</u> : Claude Bourque (819) 339-8705 <u>Messe + Feuillet paroissial</u> : Céline Denis (819) 787-6073 <u>Funérailles</u> : Céline Denis (819) 787-6073 <u>Sec.-très.</u> : Johanne Shink (819) 787-6767 <u>Publication Le Gallichan</u> : Carolle Rivard (819) 787-6279 <u>Baptême</u> : Carolle Rivard (819) 787-6279



CD des valses préférées de M. Théodore Denis

Dans les semaines qui ont précédé son décès, Monsieur Théodore Denis, accompagné de Monsieur Gaston St-Germain, ont enregistré un CD de ses valses préférées qu'il interprétait au violon.

Tous ceux et celles qui l'ont connu et qui souhaiteraient obtenir une copie-souvenir peuvent contacter:

Mme Carolle Rivard au (819) 787-6279

Faite vite! Il en reste seulement quelques exemplaires.

Premier arrivé, premier servi.

Coût du CD 15,00\$



CORPS DE CADETS 2788 ABITIBI-OUEST

Le mouvement des Cadets est un organisme civil visant à développer ton esprit de citoyen(ne) et à promouvoir un mode de vie sain chez les jeunes.

Tu es âgé(e) entre 12 et 18 ans (garçon ou fille)

Tu as le goût de vivre toutes sortes d'activités et de relever de nouveaux défis!

Les cadets, c'est pour toi!

L'inscription est gratuite.

Pour informations, contacte-nous via notre Facebook: @cc2788



« Collectivement fiers d'entreprendre en économie sociale"

Une campagne régionale pour mieux connaître les entreprises d'économie sociale

ROUYN-NORANDA, LE JEUDI 19 JANVIER 2017 – Le *Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue* lance aujourd'hui la deuxième édition de sa campagne « Collectivement fiers d'entreprendre en économie sociale », laquelle se déroulera du 1_{er} février 2017 au 31 janvier 2018. Visant à faire découvrir ce modèle d'entreprise auprès du grand public, la campagne mettra en valeur plusieurs entreprises d'économie sociale (EES) de la région. D'un même souffle, elle permettra aux entreprises d'économie sociale ellesmêmes d'affirmer leur fierté d'adhérer à ce type d'entrepreneuriat. Pour ce faire, dix portraits d'entreprise seront publiés dans le journal culturel *L'Indice bohémien* et sur le web au cours de l'année 2017, soit une publication par mois. Chaque publication fera l'objet d'un concours et sera relayée par les partenaires du projet ainsi que sur les médias sociaux. Cette campagne réunit plusieurs partenaires, tels que des organisations de développement économique, des MRC, des Chambres de commerce ainsi que des entreprises d'économie sociale.

10 maillages: 10 portraits d'entreprise

Pour la rédaction des portraits, dix entreprises privées de la région ont accepté de se prêter au jeu afin de faire découvrir au grand public l'entreprise d'économie sociale « coup de coeur » de leur choix. « En effet, outre le fait de mettre en lumière les entreprises d'économie sociale, le Pôle cherchait une façon novatrice de favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les entreprises dites traditionnelles et celles de l'économie sociale », explique Valérie Jacob, directrice générale p.i. du Pôle. « Qu'elles soient privées ou d'économie sociale, ces entreprises font toutes partie de la grande famille de l'entrepreneuriat. On espère que la campagne permette de se le rappeler afin que les entreprises d'économie sociale cessent d'être marginalisées, d'être considérées comme des entreprises de seconde zone ».

Comme toute entreprise, la rentabilité financière est nécessaire à la survie des entreprises d'économie sociale.

« Mais au-delà du chiffre d'affaires, ce sont les retombées sociales et environnementales qui déterminent notre véritable succès », précise Sylvie Tremblay, directrice générale du Filon vert (Recyclo-Nord), la première EES vedette de la campagne. « C'est ce que la population doit retenir en lisant nos portraits », conclut-elle.

Le tableau suivant présente les 10 maillages ainsi que les dates de parution des portraits :

Date de parution	Provenance de	Entreprise d'économie sociale	Entreprise privée
	l'entreprise (MRC)	« vedette »	« auteure »
Février 2017	Abitibi-Ouest	Recyclo-Nord / Le filon vert	Métal Marquis inc.
Mars 2017	Abitibi	L'Accueil d'Amos	Transport Maybois
Avril 2017	Témiscamingue	Ateliers Kami	Vision Finance Groupe financier inc.
Mai 2017	La Vallée-de-l'Or	Service d'entraide familiale de Val-d'Or	Cylindre Express inc.
Juin 2017	Rouyn-Noranda	Témabex	Les Pierres du Nord
Juillet-Août 2017	Abitibi-Ouest	Projet VROOM	OLI Boutique Gourmande
Septembre 2017	Abitibi	Refuge Pageau	Imprimerie Harricana
Octobre 2017	Témiscamingue	Le Rift	Mireille Bourque Notaire
Novembre 2017	La Vallée-de-l'Or	Pavillon l'Îlot d'Or inc.	P.L.C. Inc.
Décembre 2017	Rouyn-Noranda	Festival des Guitares du Monde en A-T	Gold Corp - Éléonore

Un concours pour chaque publication

Dans le but d'inciter la population à découvrir les entreprises mises en vedette via ces portraits, le Pôle organisera un concours pour chacune des publications réalisées. Les prix offerts dans le cadre de ces concours seront des activités culturelles ou de loisirs d'une valeur de 100 \$ à 150 \$, proposés par des entreprises d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue (ex : Projet *VROOM, Festival des Guitares du Monde, Parc Aventure Joannès, FME, etc.).*

Chaque mois, la population sera invitée à participer au concours via le site Internet du Pôle à poleesat.com/concours. Les participants devront répondre correctement à deux questions dont les réponses se trouveront dans les portraits. Les tirages seront effectués à la fin de chaque mois et feront l'objet d'une courte vidéo publiée sur la page Facebook du Pôle afin d'annoncer le ou la gagnant(e): www.facebook.com/PoleESAT.

Activité de réseautage régionale

Une activité régionale de réseautage sera organisée en hiver 2018 et réunira les partenaires associés au projet, les 20 entreprises participantes, ainsi que les membres du Pôle et amis de l'économie sociale. L'objectif actuel de cette activité est de poursuivre le mouvement de réseautage entrepris entre les entreprises privées et celles de l'économie sociale, tout en soulignant la fin de la campagne.

Merci aux partenaires de la campagne!

























C'est quoi une EES?

L'entreprise d'économie sociale (EES) exerce des activités marchandes (vente de biens et services) afin de répondre à une mission sociale. Bien qu'elle puisse faire des profits (toujours bienvenus!), son objectif premier est de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité. Elle peut prendre la forme d'une coopérative, d'une mutuelle ou d'un organisme à but non lucratif et doit répondre aux principes suivants :

- 2 Sa finalité première est de servir ses membres ou la collectivité;
- Elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;
- 2 Elle intègre dans ses statuts et façons de faire des processus de décision démocratique;
- Elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- Ses activités sont fondées sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

L'entreprise d'économie sociale oeuvre dans des secteurs économiques variés et revêt plusieurs formes (ex : entreprises d'aide à domicile, médias, centre de la petite enfance, organismes de loisirs et de tourisme, etc.).

Cette grande diversité peut toutefois nuire à la compréhension de ce qu'est une EES. En effet, « plusieurs OBNL et coopératives ignorent qu'elles en sont une », souligne Louiselle Luneau, présidente du Pôle Abitibi-Témiscamingue. « En générale, les coopératives savent qu'elles sont des coopératives, de même que les organismes communautaires qui vendent des produits et des services s'associent au communautaire, mais dans les deux cas, elles sont aussi des entreprises d'économie sociale ».

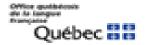
Le Pôle en bref

Le *Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue* a comme mission de promouvoir l'économie sociale marchande tout en favorisant la concertation et le partenariat entre les acteurs locaux, régionaux et nationaux en économie sociale, afin d'harmoniser les interventions et d'en maximiser les effets. Il oeuvre depuis maintenant vingt ans.

Pour information : Louiselle Luneau, présidente du Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue 819-763-7695 | lluneau@hotmail.com | www.poleesat.com









Du 13 au 26 mars 2017

Célébration du français et de la francophonie, coordonnée par l'Office québécois de la langue française

Du 13 au 26 mars 2017, célébrez la fierté et le plaisir de vivre en français ! Testez vos connaissances sur la langue française en participant aux jeux linguistiques, aux activités et aux concours qu'ont créés de nombreux partenaires en s'inspirant des dix mots vedettes et du thème de La Francofête 2017 :

« La langue française, une langue branchée qui sait décrire de multiples concepts, même les plus virtuels. »

LUNDI, LE 20 MARS ET LUNDI, LE 27 MARS 2017 À 13 H 30, À LA SALLE DU CLUB LES RETRAITES DE L'ÎLE DE GALLICHAN

Venez rejoindre les francophiles de notre village pour participer à deux éditions inédites du Génies des Sages à Gallichan.

Bienvenue à tous ; jeunes ou moins jeunes, relevez le défi!

Comité GÉNIE DES SAGES de Gallichan 819-787-6516 ; demandez Cécile

CHRONIQUE VERTE





PETIT OBJET, GROS PROBLÈME!

Vous souvenez-vous des vidéocassettes de type VHS? Ces fameux ancêtres du DVD et de l'enregistreur numérique sont maintenant désuets. Tellement que bien des gens ne savent plus quoi en faire aujourd'hui. Et c'est probablement pour cette raison qu'elles se retrouvent dans le bac bleu et que le centre de tri en reçoit à profusion.

Pourtant, la vidéocassette n'est ni un contenant, ni un emballage, ni un imprimé. Bien que le boîtier soit en plastique, il n'est pas identifié du ruban de Moebius numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, comme le sont les matières en plastique acceptées au recyclage. Il est donc impossible pour les trieurs de les classer avec la bonne catégorie.

Si ce n'était que ça!

Cet objet est bien moins inoffensif qu'il ne semble l'être. En effet, il renferme un bien plus gros problème : des mètres et des mètres de ruban. Lorsque vous déposez votre vidéocassette dans le bac bleu, elle arrive au centre de tri après avoir été compactée dans le camion de collecte. Le boîtier, alors brisé, relâche ses bobines de bande magnétique qui s'enroulent dans les équipements de tri. S'en suivent généralement des arrêts de production afin de nettoyer et débloquer les convoyeurs et séparateurs.

Exemple de rubans enroulés



Quoi faire avec vos vidéocassettes?

Sachez que certains organismes acceptent les films sur vidéocassettes. C'est le cas notamment de certains comptoirs familiaux, friperies et ressourceries.

Si, malgré tous vos efforts, vous ne pouvez leur donner une nouvelle vie, résignez-vous à déposer vos vieilles vidéocassettes dans votre bac vert (déchets). Elles finiront leur vie à l'enfouissement.

Heureusement, les nouvelles technologies vous offrent maintenant la possibilité de vous procurer vos films préférés de façon virtuelle!

SAVIEZ-VOUS OUE...

Une vidéocassette peut contenir jusqu'à 750 mètres de bande magnétique.

Source : Tricentris | Centre de tri

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre

Téléphone : (819) 333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8º avenue Est, La Sarre J9Z 1N6 Téléphone : (819)339-5671 Courriel mrcao@mrcao.gc.ca



JOYEUX ANNIVERSAIRE À . . .



FÉVRIER:

Solange Larouche; le 16

Lucien Morin; le 17

Nancy Shink; le 21

Raymond Gingras; le 23

Claude Bourque; le 23

Denise Doyon; le 24

Fleurianne Bourque; le 27

fleur du mois; violette pierre du mois; améthyste

MARS:

Paul-Armand Larouche; le 4

Henri Bourque; le 5

Julie Coulombe; le 8

fleur du mois; jonquille

pierre du mois; aigue-marine



Message du Comité du journal

Une copie PDF du journal « LE GALLICHAN »

est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse:

www.gallichan.ao.ca sous l'onglet « Journal ».

À tous ceux qui le désirent, nous pourrons aussi transmettre une copie couleur en format PDF, si vous nous communiquez votre adresse courriel à l'adresse suivante:

legallichan@gmail.com

Merci de nous faire parvenir vos textes . . .

... avant le jeudi, 16 mars 2017

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

BONIDOLIARS - REER

Vous détenez une carte de crédit Desjardins assortie du programme de récompenses BONIDOLLARS? En cette période des REER, nous désirons vous rappeler que vous pouvez utiliser vos BONIDOLLARS pour cotiser à votre REER. C'est une belle façon d'épargner pour votre retraite et ce, sans avoir à débourser des fonds de votre compte. Parlez-en à votre conseiller!

Et n'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation 2016 à votre REER est <u>le 1er mars 2017.</u>

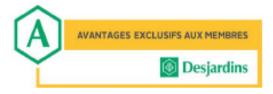
M ON BUDGET

Pour vous aider à continuer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil Mon budget vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez desjardins.com/monbudget



En tant que membre Desjardins, vous bénéficiez d'une large gamme d'avantages : rabais, remises, services d'assistance, outils innovants... et plus encore. Parce que c'est ça être membre d'une coopérative!

Pour connaître tous les avantages offerts en exclusivité aux membres Desjardins, rendez-vous à desjardins.com/avantages

ÊTRE MEMBRE **DESJARDINS** A SES **AVANTAGES**!

www.desjardins.com/avantages



